

<p><b>Date Convocation</b> 18/02/2025</p> <p><b>Date Affichage</b> 18/02/2025</p> <p><b>Nombre de Conseillers :</b></p> <p>- en exercice           <b>27</b></p> <p>- présents               <b>17</b></p> <p>- procurations         <b>04</b></p> <p>- absents                <b>06</b></p>	<p>Le 25 Février Deux Mille Vingt Cinq à 19 Heures 00, le Conseil Municipal de la Commune de l'Île d'Yeu, dûment convoqué, s'est réuni salle du Conseil Municipal à la mairie.</p> <p><b>PRESENTS 17</b> : Carole CHARUAU, Emmanuel MAILLARD, Judith LE RALLE, Michel BOURGERY, Isabelle CADOU, Laurent CHAUVET, Brigitte GIGOU, Michel BRUNEAU, Valérie AURIAUX (arrivée à 20h à partir de la délibération Camping municipal), Rémy BONNIN, Michel CHARUAU, Didier MARTIN, Alice MARTIN, Manuela AUGEREAU, Yannick RIVALIN, Patrice BERNARD, et Dany HERBRETEAU.</p> <p><b>PROCURATIONS 4</b> : Jean-Marie CAMBRELENG, Sophie FERRY, Sandrine TARAUD et Line CHARUAU qui ont donné respectivement procuration à Emmanuel MAILLARD, Brigitte GIGOU, Judith LE RALLE et Yannick RIVALIN.</p> <p><b>ABSENTS 6</b> : Anne-Claude CABILIC, Didier Gustave MARTIN, Corinne VERGNAUD LEBRIS, Stéphane GILOT, Jérôme GEAY, Marie-Thérèse LEROY AUGEREAU.</p> <p><b>SECRETAIRE</b> : Rémy BONNIN</p>
--	--

## DECHETS - VENTE DE BOIS : TARIFS 2025 MODIFIES

Rapporteur : Carole CHARUAU

Par délibération du 19 novembre 2024, le Conseil municipal a approuvé les tarifs 2025 de la vente de bois comme suit :

VENTE de BOIS	2023	2024	Proposition tarif 2025
<b>Sur Pied (Le stère)</b>			
Cyprès	24,00 €	25,00 €	25,50 €
Pin Maritime	16,00 €	17,00 €	17,50 €
Chêne	31,00 €	31,00 €	32,50 €
Mélange chêne/saule	28,00 €	29,00 €	29,50 €
<b>Coupé et Livré (le stère)</b>			
Chêne	92,00 €	96,00 €	96,50 €
Cyprès	64,00 €	66,00 €	66,50 €
Pin Maritime	43,00 €	45,00 €	45,50 €
Autres essences (feuillus)	69,00 €	72,00 €	72,50 €
<b>Coupé et non Livré (le stère)</b>			
Chêne	65,00 €	67,00 €	67,50 €
Cyprès	47,00 €	49,00 €	49,50 €
Pin Maritime	31,00 €	32,00 €	32,50 €
Autres essences (feuillus)	52,00 €	54,00 €	54,50 €

Compte tenu de la forte demande de bois et face à une quantité de bois à évacuer pour permettre la mise en œuvre de projets communaux ou la régénérescence de certains peuplements dans les bois communaux, des lots de bois sur pied vont être marqués et attribués à des particuliers.

Considérant que le stock de bois communal coupé n'est pas suffisant pour les bénéficiaires identifiés au CCAS selon les critères d'attribution (carte d'identité, justificatifs de domicile hors Ehpad, livret de famille) pouvant bénéficier de bois gratuit limité à 3 stères par an et par bénéficiaire, à savoir :

- Être âgé de 75 ans et plus et être non imposable
- Veuf ou veuve sans critère d'âge non imposable

Considérant la nécessité d'instaurer de la solidarité sur la ressource en bois énergie

**Sur proposition du rapporteur et après en avoir délibéré, le Conseil Municipal à l'unanimité (21 POUR) :**

- **APPROUVE** la diminution de 50 % du prix du stère de bois sur pied à compter du 1<sup>er</sup> mars 2025 avec l'obligation pour le bénéficiaire (acheteur) de couper le double ;
- **DIT** qu'en contrepartie, l'acheteur remettra gracieusement la moitié de sa coupe aux services communaux qui effectueront les livraisons aux personnes répondant aux critères d'éligibilité ci-dessus.

*Pour exemple : Une personne achète un stère de pin à 9 euros, elle a l'obligation de couper 2 stères et il en remet un à la commune. Une personne achète 2 stères de cyprès pour 26 euros (2 X 13 euros), elle a l'obligation de couper 4 stères et elle en remet 2 à la commune*

- **APPROUVE** les tarifs de vente de coupe de bois sur pied ci-dessous :

VENTE de BOIS SUR PIED	Tarifs 2024	Tarifs 2025 voté	Proposition de tarifs 2025 modifiés
Cyprès	25,00 €	25,50 €	13,00 €
Pin Maritime	17,00 €	17,50 €	9,00 €
Chêne	31,00 €	32,50 €	16,00 €
Mélange chêne/saule	29,00 €	29,50 €	15,00 €

- **AUTORISE** Madame la Maire ou son représentant à signer tous documents utiles à l'exécution de cette délibération.

Fait et délibéré les jours, mois et an que dessus

Pour extrait conforme  
La maire,  
Carole CHARUAU  
#signature#